



Assemblée générale annuelle – 20 avril 2024

Ordre du jour Rencontre virtuelle

13 h

1. Ouverture de l'AGA par le président de la Coop et présentation des membres du CA
2. Vérification du quorum et demande d'acceptation des non-membres
3. Procédures d'assemblée : droits et responsabilités des membres
4. Nomination du président et du secrétaire d'assemblée
5. Nomination du président et du secrétaire d'élection
6. Lecture et adoption de l'ordre du jour
7. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 27 novembre 2021
8. Rappel du dépôt des mises en candidature
9. Nomination d'un vérificateur financier pour 2024-2025
10. Présentation du rapport annuel et des activités réalisées 2021-2024 et entérinement des décisions prises par le CA depuis la dernière AGA
11. Propositions de résolutions mises à l'ordre du jour :

Propositions de résolutions du CA de la COOP

- Que l'Assemblée attende la décision de CDPQ Infra sur le transport collectif à Québec avant de dissoudre la COOP, pour savoir si elle a besoin d'être dissoute.
- Que la propriété intellectuelle de la COOP MGV soit transférée à la compagnie incorporée 9436-8487 Québec inc.
- Que les administrateurs par intérim de 9436-8487 Québec inc. soient formés du conseil d'administration élu de la COOP MGV avant sa dissolution. Les administrateurs par intérim fixeront par la suite les règles donnant lieu à un Conseil d'administration régulier.
- Que les administrateurs examinent la faisabilité et la légalité de convertir les souscriptions financières non remboursées ou non déclarées comme perte à la COOP MGV en parts de 9436-8487 Québec inc.
- Que les administrateurs de 9436-8487 Québec inc. maintiennent les communications avec les membres de la COOP MGV qui le désirent.

Propositions de résolutions d'un membre de la COOP

- Que l'Assemblée demande la dissolution complète et totale de la Coopérative de solidarité du monorail à grande vitesse, aussi appelé Coop MGV ainsi que la liquidation des actifs de l'entreprise.
- Que la COOP procède au règlement aux membres de tous les investissements de 100\$ ou plus
- Que la COOP procède au règlement aux fournisseurs et aux partenaires non membres de tous les comptes non payés ou défauts de paiements
- Que le CA fasse une communication claire et précise des décisions prises à l'AGA à tous les membres de la Coop MGV ainsi qu'aux autorités concernées.

14 h Pause (10 min)

12. Présentation et adoption des états financiers 2021-2024
13. Approbation de la rémunération des membres du CA pour l'année 2024-2025
14. Approbation des parts privilégiées émises au cours de l'année 2021-2024
15. Présentation des orientations de la Coop et des objectifs pour 2024-2025

15 h Pause (15 min)

15 h 15 Fin de la période de mise en candidature pour les élections

16. Élections au Conseil d'administration
17. Affaires diverses
18. Levée de l'assemblée